



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 10 novembre 2016

Ordre du jour

1. Installation du conseil d'établissement
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès verbal de la dernière réunion
4. Rôle et fonctionnement des diverses instances du LFK
5. Bilan de la rentrée
6. Projet d'établissement
7. Projets pédagogiques en cours ou à l'étude
8. Formation continue

Présents :

Représentants de l'administration

M.RESBEUT, chef d'établissement du lycée

Madame ETIENNE, chef des services administratif et financier

Madame BREFFI, CPE

Enseignants et représentant du personnel

Madame CRUMIERE, professeur des écoles – cycle 1

Madame MENETRIER, professeur des écoles – CE1/CE2

Monsieur GACHIGNARD, professeur des écoles – CM1/CM2

Madame ETO, coordonnatrice du japonais en primaire et secondaire

Monsieur DROULERS, professeur principal des classes de 1^{ère} et Terminale

Monsieur GOURBEAULT, professeur principal de la classe de 6^e

Monsieur MOISAN, professeur principal des classes de 5^e et 4^e

Monsieur ROYNETTE, représentant des personnels

Représentants des parents d'élèves

Monsieur BERGONZO

Monsieur BERTRAND

Madame BRILLAUD

Madame GUILLON

Monsieur PREVOST

Représentant des élèves

Ryoga ETO

Personnalité(s) invité(e)(s)

Monsieur BRULE, président de l'APEK

Excusés :

Madame GOUDET-TROTET, IEN AEFE en résidence à Pékin

Madame OIKE, secrétaire du LFK

Monsieur BONNEL, consul général en poste au Consulat Général de France à Kyoto

Monsieur COLLIOT, conseiller de coopération et d'action culturelle, Ambassade de France

Monsieur BRIANT, chargé des Affaires consulaires, Consulat Général de France à Kyoto

Le réseau AEFÉ

Le chef d'établissement présente l'AEFE :

- 495 établissements scolaires, implantés dans 136 pays, qui scolarisent près de 342 000 élèves.

Tous sont homologués par le ministère de l'Éducation nationale.

- Plusieurs types :
 - Établissements EGD
 - Établissements conventionnés
 - Établissements partenaires

Les établissements conventionnés

- Ces établissements sont gérés par des associations de droit privé, français ou étranger, et ont passé une convention administrative, financière et pédagogique avec l'AEFE.
- Cette convention porte notamment sur les conditions d'affectation et de rémunération d'agents titulaires de l'Éducation nationale et sur l'attribution de subventions.
- Ces établissements entretiennent avec l'AEFE un dialogue de gestion constant.

Attribution du conseil d'établissement

Le chef d'établissement notifie les rôles du conseil d'établissement :

- Met en place le règlement intérieur de l'établissement
- Adopte le calendrier scolaire dans le respect des textes en vigueur
- Associe ses membres à l'élaboration du projet d'établissement
- Émet un avis sur l'évolution des structures, la composition des classes, les innovations pédagogiques, en cohérence avec le projet d'établissement
- Émet un avis sur le fonctionnement et la qualité de vie scolaire (hygiène, santé, sécurité, travaux à effectuer dans ces domaines)
- Informe du choix des manuels scolaires ou autres éléments pédagogiques
- Informe sur le budget et le compte financier du lycée
- Donne son accord pour toute activité complémentaire éducative, sportive, culturelle.

Adoption de l'ordre du jour et du procès verbal de la dernière réunion

Adopté à l'unanimité

Les instances et leur fonctionnement

Sont présentés les commissions et le fonctionnement des divers conseils.

- **Des commissions**

- Cellule de formation

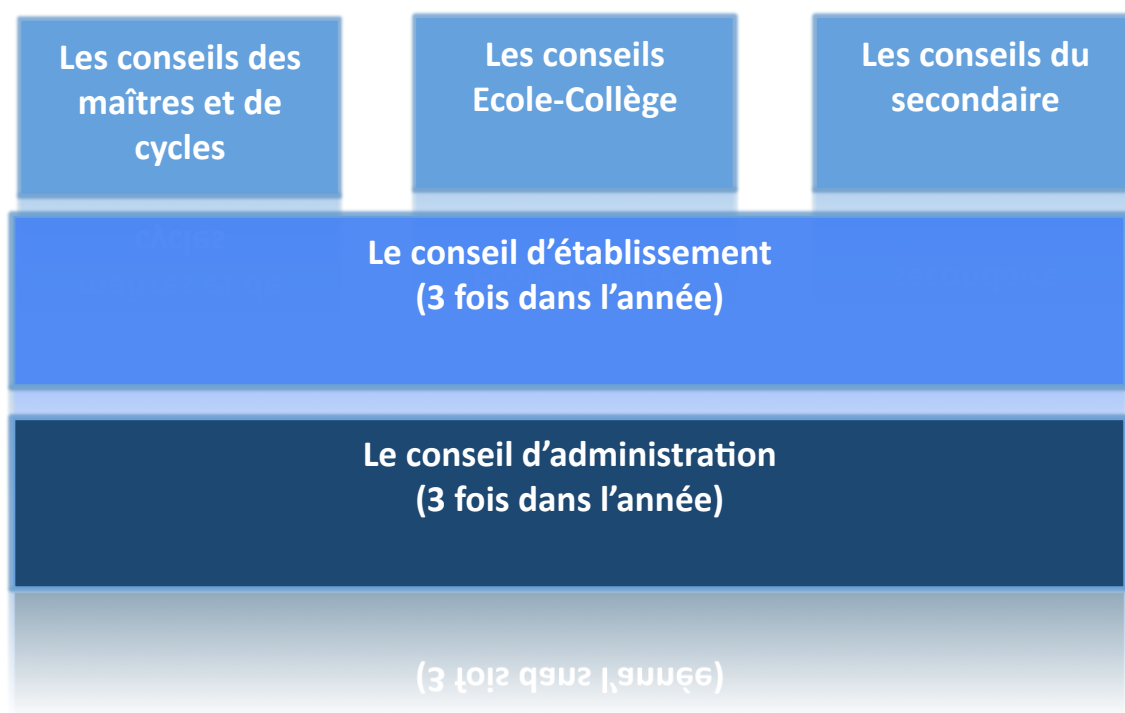
Donne un avis sur les attributions des stages et les orientations pédagogiques qui en résultent et à venir. Se réunit deux fois dans l'année.

- CRH (Commission des Ressources Humaines)

Cette instance se réunira trois fois dans l'année et est ouverte à tous les personnels. Elle mènera une réflexion autour des thèmes suivants :

- ✓ la gestion des carrières ;
- ✓ les droits et les obligations ;
- ✓ la santé et le bien-être sur le lieu de travail ;
- ✓ l'égalité des chances et la non-discrimination

- **Des conseils**

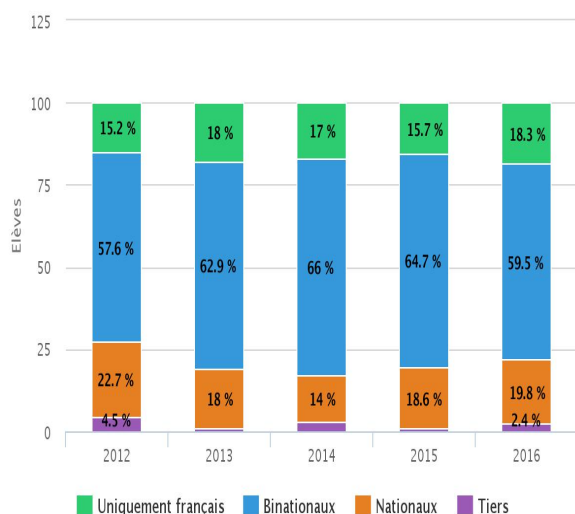


Bilan de la rentrée scolaire 2016-2017

Effectifs et répartition

Maternelle	CP	CE1-CE2	CM1-CM2	6 ^e	5 ^e /4 ^e	3 ^e /2 nd e	1 ^{ère} /Tale
6 PS	13 CP	8 CE1	9 CM1	12 6 ^e	14 5 ^e	5 3 ^e	10 1 ^{ère}
10 MS		8 CE2	5 CM2		7 4 ^e	8 2 nd e	4 T ^{ale}
7 GS							
23 élèves	13 élèves	16 élèves	14 élèves	12 élèves	21 élèves	13 élèves	14 élèves

Evolution des taux d'élèves par catégorie, Lycée français de Ky



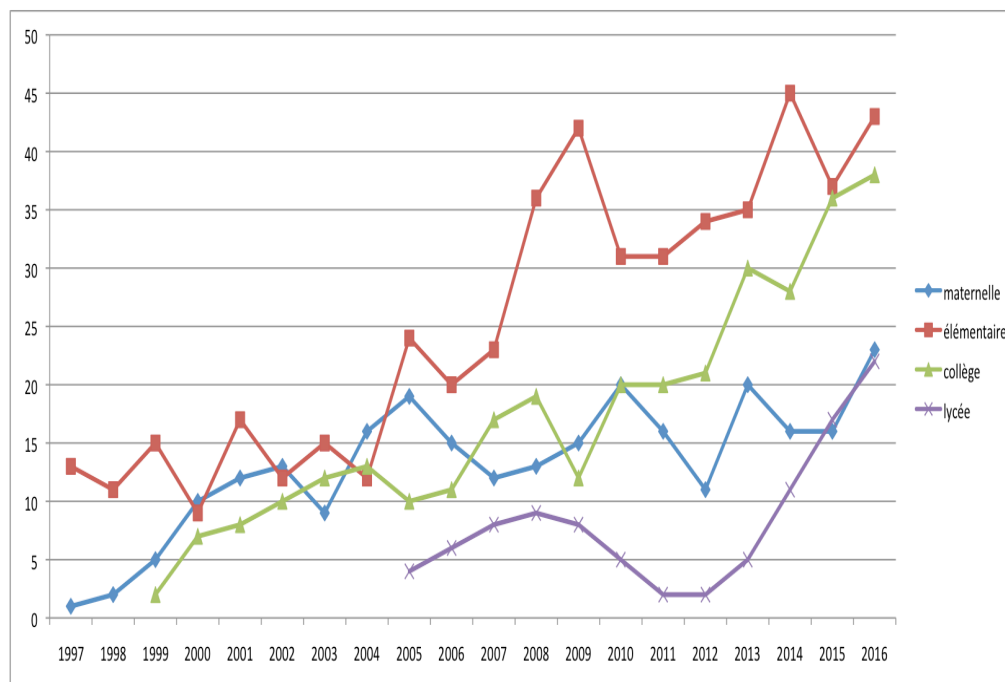
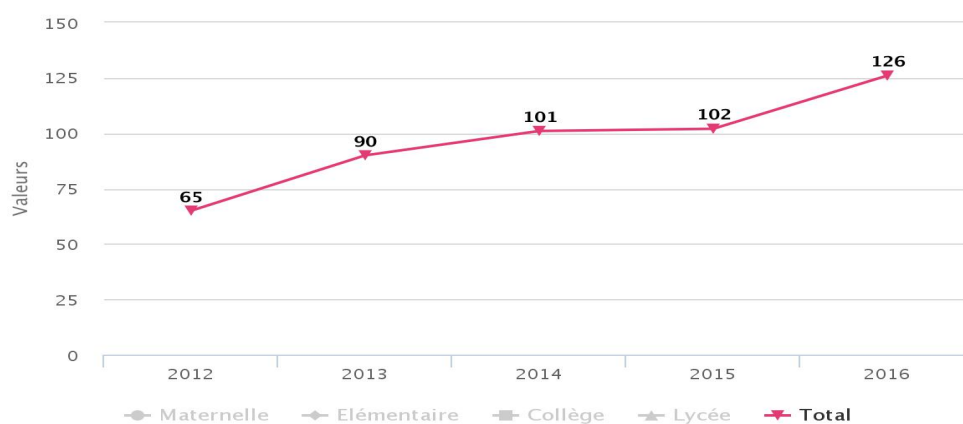
Effectif total : 126 élèves

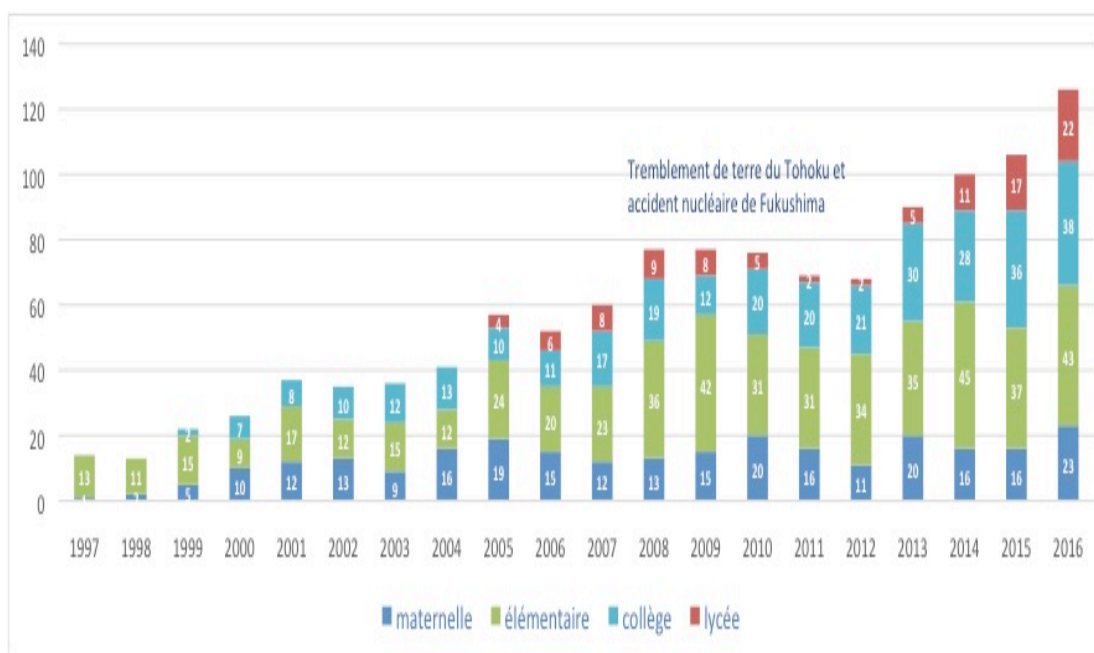
Primaire : 66 élèves

Secondaire : **60 élèves**

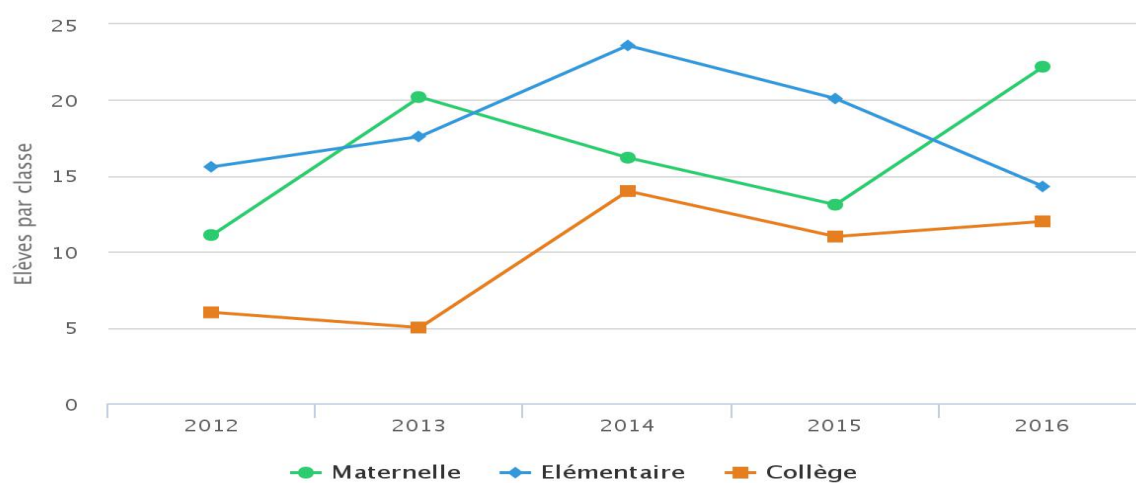
La forte augmentation des effectifs en cette rentrée 2016 est à souligner, le lycée passant de 102 élèves à 126. Des arrivées qui ont eu lieu d'abord en primaire avec notamment 9 élèves de plus en maternelle, cette classe passant de 13 élèves en septembre 2015 à 22 élèves en septembre 2016.

Evolution des effectifs, Lycée français de Kyoto





Evolution de la moyenne d'élèves par classe, Lycée français



Évolution des effectifs pour l'année en cours

Maternelle	CP	CE1-CE2	CM1-CM2	6 ^e	5 ^e /4 ^e	3 ^e /2 ^{nde}	1 ^{ère} /Tale
6 PS +2	13 CP +4	8 CE1 +2	9 CM1+1	12 6 ^e	14 5 ^e	5 3 ^e	10 1 ^{ère}
10 MS +2		8 CE2	5 CM2+1		7 4 ^e	8 2 ^{nde} +3	4 Tale
7 GS +1							
23 élèves + 5	13 élèves +4	16 élèves +2	14 élèves +2	12 élèves	21 élèves	13 élèves +3	14 élèves

Effectif total : 142 élèves

Primaire : 79 élèves

Secondaire : 63 élèves

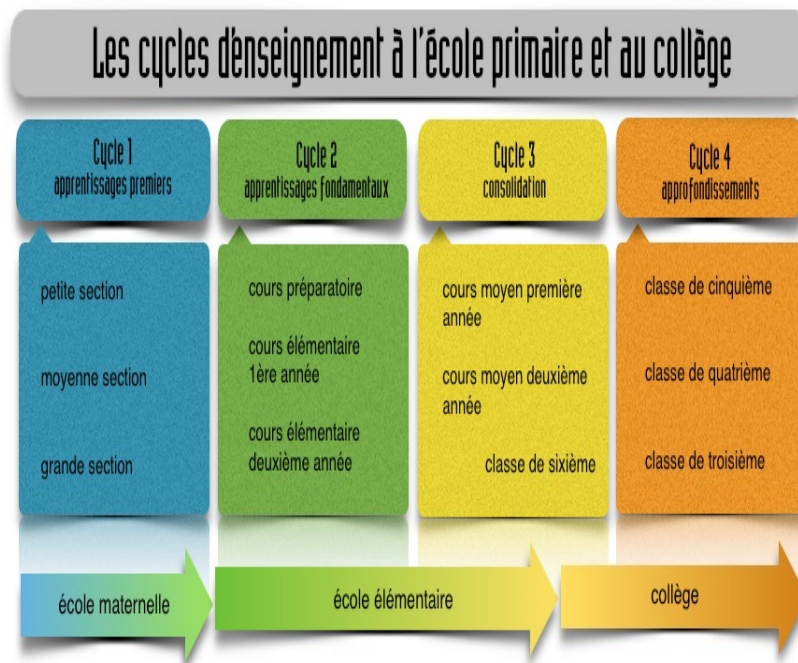
Projection
rentrée 2017

Graphiques et projections montrant une évolution à la hausse des effectifs, il sera intéressant d'analyser le profil des nouvelles familles qui rejoignent notre établissement.

Sections	Minimum		Maximum	
Maternelle	19,3	61,7	31	84,3
Élémentaire	42,4		53,3	
Secondaire	56,1	56,1	62,1	62,1
Total		117,8		146,4

Mise en place de la réforme au primaire et secondaire

- Un nouveau découpage des cycles



- Un livret scolaire unique

C'est la volonté affirmée de transmettre un même document aux parents de la maternelle à la troisième. D'un établissement à l'autre, parents et élèves retrouveront ce même livret scolaire.

- En maternelle

Application des programmes 2015 en maternelle. Mise en place du carnet de suivi. Le but est de valoriser l'acquisition des compétences des élèves. Ainsi, l'évaluation de la compétence apparaît dans le carnet uniquement quand cette dernière est acquise. L'enseignant dispose de trois ans pour faire acquérir l'ensemble de ces compétences. Ces dernières sont alors synthétisées dans un document adressé aux parents où figureront les *Attendus de fin de cycle*.

- À l'école élémentaire

- ◆ Mise en place des nouveaux programmes à la rentrée 2016 (année de transition)
- ◆ Mise en place du livret scolaire unique. A la deuxième période, les parents recevront cette nouvelle mouture passant donc du livret de compétences Livreval au Livret scolaire unique présenté au dernier CE de l'année scolaire 2015/2016 (CR du CE du 16 juin 2016).

- Au collège

- ◆ Mise en place d'une deuxième langue dès la classe de 5^e. Les fascicules CNED n'étant pas finalisés, le lycée a recruté une enseignante allemande qui assure 2 heures de suivi, de nombreux élèves ayant choisi l'allemand.
- ◆ Création des EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires). Le lycée attend les documents du CNED pour commencer à travailler sur ce nouvel enseignement.
- ◆ Nouveau DNB. Les modalités d'attribution du DNB comprennent toujours une évaluation en contrôle continu et un examen final. Le contrôle final comporte trois épreuves obligatoires :
 - Une épreuve écrite de français (3 heures)
 - Une épreuve écrite d'histoire-géographie-enseignement moral et civique (2 heures)
 - Une épreuve écrite qui porte sur les programmes de mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie
 - Une épreuve écrite qui porte sur un des projets menés par le candidat dans le cadre des [enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4](#), du Parcours avenir, du Parcours citoyen ou du Parcours d'éducation artistique et culturelle évaluée

Volet financier

Sur le plan matériel et pédagogique, cette année et, en raison notamment de la hausse des effectifs, le lycée a décidé de :

- L'attribution et modification des espaces
- De travaux de rénovation dans les deux nouvelles salles louées
- De l'ouverture d'une classe en primaire
- Du dédoublement des cours d'EPS au secondaire
- De l'intégration du latin dans les EDT
- De l'ajout de 2 heures d'allemand depuis le 7/11
- De la création d'une assistante de japonais au secondaire
- Du maintien et diversité de l'offre en langue en primaire
- Du maintien du soutien en FLE
- De l'emprunt en ligne des ouvrages de la BCD
- De la mise en place d'une inscription en ligne via le site du lycée

Divers achats de meubles / tableaux / rideaux ont été nécessaires pour l'aménagement de la nouvelle salle de classe et l'accueil des effectifs en augmentation de cette rentrée :

- Achat de meubles et rideaux : 115 000 JPY
- Achat de surfaces magnétiques pour tableau à craie : 30 000 JPY

Financement sur subvention

- Ordinateurs portables
- Matériel de sciences : 184 673 JPY
- Matériel de sport : 98 595 JPY

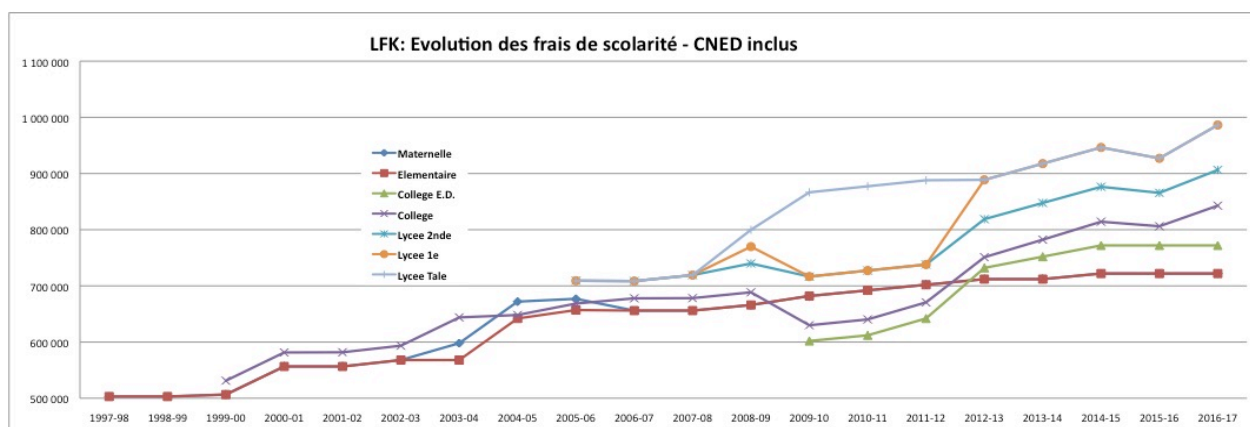
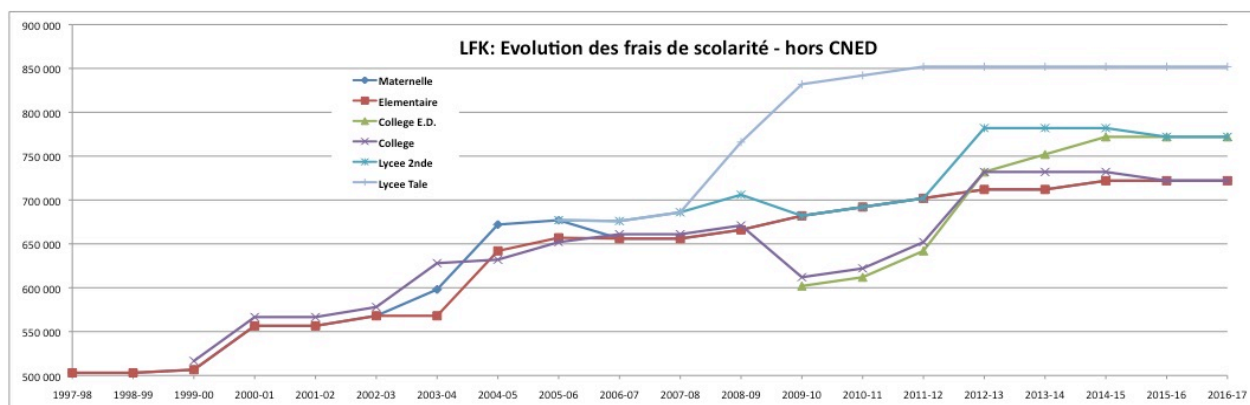
Autres

- Scanner couleur
- Imprimante administration

Crédits et enveloppe

- Crédits de classe : majorer d'environ 5% cette année
 - Maternelle 17 000 18 000
 - Primaire 15 000 16 000
 - 6eme 24 000 25 000
 - Secondaire 16 500 17 500
 - Japonais 4 000 → 5 500
- Enveloppe pédagogique de 200 000 yens pour les projets

Frais de scolarité



Il est à noter que depuis quelques années, les frais de scolarité n'ont pas augmenté. Néanmoins, dans la partie non-homologuée, si les frais de scolarité n'ont pas évolué, ceux du CNED ont été revus à la hausse.

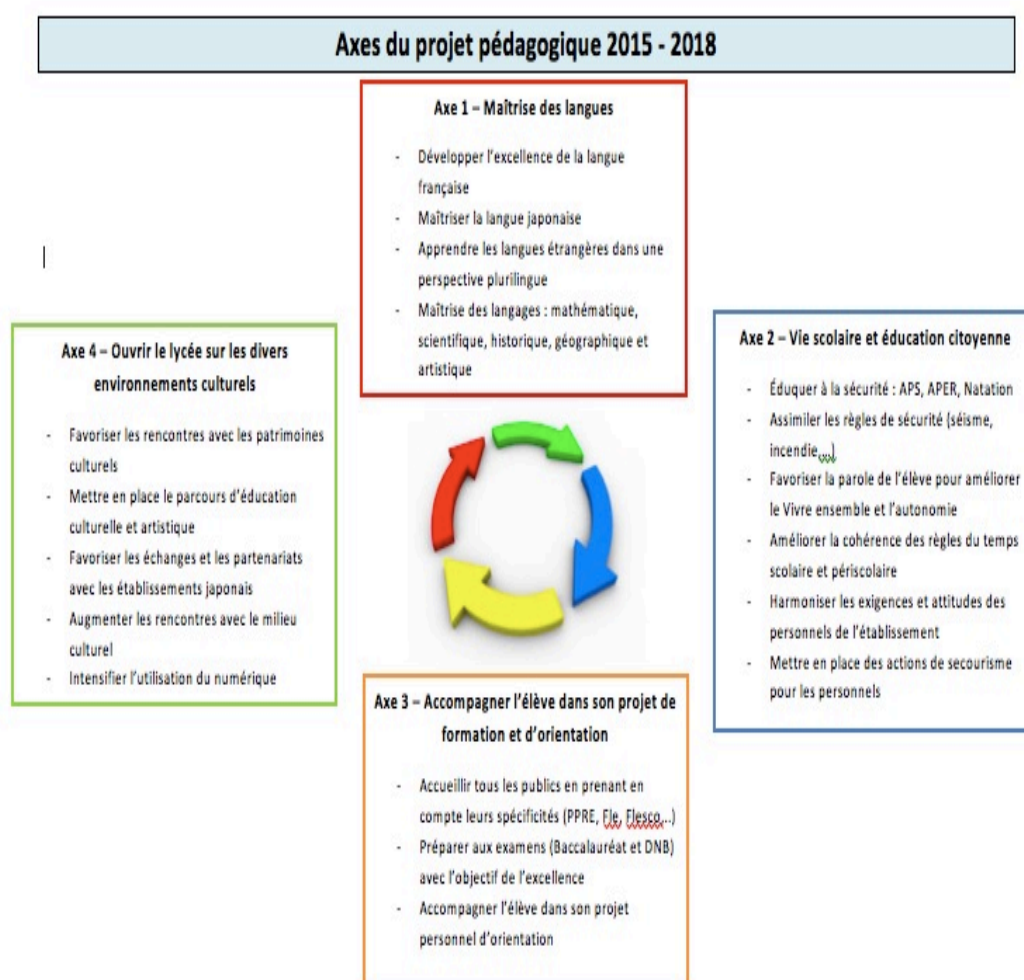
Q: Vu l'augmentation des effectifs, y aura-t-il une diminution des frais de scolarité ?

R : Non. Car cet argent est utilisé pour améliorer l'offre pédagogique (4^e classe en primaire, enseignants et temps d'enseignement en augmentation, location de deux salles, accroissement des temps de location de cour et gymnase). Le déménagement est aussi à prendre en compte. L'objectif n'est pas d'augmenter les frais de scolarité mais pas non plus de les baisser.

Projet d'établissement

- Projets en cours et à l'étude -

Est rappelé les 4 axes du projet d'établissement.



- Fête de Noël

Les élèves du primaire chanteront 3 chansons lors de la fête de Noël qui aura lieu le dimanche 11 décembre, à 16 heures, dans la salle INABATA de l'Institut français de Kyoto.

- Semaine du goût
- Participation à des PROZAP

- ◆ Territoires d'Asie
- ◆ Défis d'Asie Festival
- ◆ Ma Calcullette c'est ma tête
- ◆ La course aux nombres

- Ateliers d'écriture

- Asia

- Intervention de personnes ressources (disciplinaires, en liaison avec le parcours Avenir)
- Connaissance de la culture japonaise (fabrication de pâtisserie japonaise)
- Échanges culturels avec des écoles japonaises (Seisen, Junpu) en maternelle, à l'élémentaire et au collège : découverte de jeux en primaire et du patrimoine culturel français et japonais au collège
Nous attendons confirmation pour l'échange avec Doshisha
- Sorties sur la journée (lac Biwa, musées...)

Formation continue

En plus du chef d'établissement qui participera aux séminaires de direction, de gouvernance et des chefs d'établissement, 2 enseignants partiront en stage :

- Madame CRUMIERE, enseignante en classe de maternelle sera absente du 15 au 18 novembre pour participer au stage *les Pratiques innovantes en maternelle*
- Monsieur DROULERS, professeur de mathématiques et de technologie, sera absent du 22 au 25 novembre pour participer au stage *Enseigner et évaluer les disciplines scientifiques en cycle 4.*

Questions diverses

Q : Qu'en est-il de l'enseignement en classe de 5e ?

R : Le CNED fournit peu à peu les unités dans les diverses disciplines. Suite aux nouveaux programmes, le CNED a des difficultés à fournir le matériel pédagogique pour ce niveau. Nous sommes en constante communication par téléphone ou courrier pour suivre au mieux ces évolutions.

Q: Pour la partie non homologuée, y a-t-il d'autres solutions que le CNED ?

R : On peut envisager un enseignement direct avec devoirs et bulletins émis directement par le lycée et validé par le service culturel de l'Ambassade.

Pour les classes à examen ce passage en enseignement direct s'avère plus délicat.

Fin de séance : 19h15